

Paris, le 27 juillet 2017

Fuyant ses engagements budgétaires, le gouvernement fait payer aux agriculteurs son incompetence

Le ministère de l'Agriculture vient d'annoncer le transfert de crédits du pilier I au pilier II, pour « satisfaire les besoins identifiés sur le pilier II d'ici 2020 ».

Jeunes Agriculteurs dénonce ce choix simpliste et rappelle que l'Etat doit respecter ses engagements vis-à-vis de tous les agriculteurs.

Face à un budget qui se révèle soudain déficitaire pour couvrir les engagements de la programmation PAC 2014-2020 sur le second pilier, le gouvernement fait payer aux agriculteurs son inqualifiable gestion du budget du second pilier (AB, MAEC, Assurance récolte et principalement ICHN). Cette annonce d'un transfert de 4,2% du premier vers le second pilier est inacceptable pour les agriculteurs qui traversent de multiples crises et va être très lourde de conséquences pour les années à venir.

« Il est normal de vouloir honorer les engagements de paiement pour le deuxième pilier, mais on ne peut pas le faire en diminuant les versements du 1^{er} pilier de la PAC. Les agriculteurs n'ont pas à supporter une nouvelle fois les conséquences d'une mauvaise gestion budgétaire de l'Etat » explique Jérémy Decerle, président de Jeunes Agriculteurs.

A la veille de multiples chantiers majeurs pour le secteur, des Etats généraux de l'alimentation à la prochaine réforme de la PAC, ce premier acte important de politique agricole est décevant. La profession attendait un geste fort, un engagement de fonds propres pour pallier les impasses budgétaires. JA ne peut se satisfaire de cette décision. Il faudra définir en concertation avec la profession un nouvel accompagnement pour en limiter l'impact. L'amateurisme dont font preuve l'Etat, les gouvernements successifs et les conseils régionaux concernant la gestion des budgets agricoles est inacceptable. Les agriculteurs, et plus particulièrement les jeunes, ont besoin de visibilité pour développer leurs entreprises et d'un engagement politique fort.

Contact Presse

Célia FAURE | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | cfaure@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.